



## Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 03 avril 2025

### Comment rouler au printemps en toute sécurité ?

**Le printemps est arrivé ! A bord de leurs voitures, leurs camping-cars et sur leurs deux-roues, les Suisses et les Suissesses cherchent la route du plein air pour profiter de la douceur du temps. Le TCS donne ses conseils afin de préparer les véhicules pour les beaux jours.**

Le retour des températures printanières influence les conditions de circulation. Pour rouler en toute sécurité durant cette période, il est essentiel de procéder à quelques vérifications sur son véhicule.

#### **Nettoyer sa voiture, retirer les équipements d'hiver et effectuer un contrôle de printemps**

Qu'elle ait roulé tout l'hiver ou été mise au repos, la voiture doit être prête pour les beaux jours. Un nettoyage en profondeur de l'intérieur et de l'extérieur s'impose, en accordant une attention particulière aux vitres et rétroviseurs pour une visibilité optimale. Les résidus de sel accumulés sur la carrosserie et les soubassements doivent être éliminés, idéalement dans une station de lavage où ils sont correctement traités. Pour éviter tout risque d'endommagement des composants électriques, le nettoyage du moteur doit être confié à un professionnel. Un contrôle de printemps est également recommandé afin de vérifier les éléments essentiels à la sécurité. Enfin, il est temps de retirer les équipements hivernaux, dont le poids peut impacter la consommation de carburant et la tenue de route du véhicule. Il est également conseillé de monter des pneus d'été sur le véhicule. Il convient de veiller à ce qu'ils soient en bon état, adaptés aux besoins du conducteur et avec un profil minimum de 3 mm. En général, le TCS recommande de les installer autour de Pâques, puis de les utiliser jusqu'en octobre. Les habitants des Préalpes et des régions montagneuses peuvent attendre quelques semaines de plus pour effectuer ce changement, car la neige peut encore tomber jusqu'à fin avril.

#### **Vérifier sa moto et son équipement pour une reprise en toute sécurité**

Avant de reprendre la route, il est essentiel de s'assurer que la moto est en parfait état. Une vérification minutieuse doit être effectuée : absence de fuite d'huile, bon fonctionnement de l'éclairage, des clignotants et des éléments de sécurité. La notice du constructeur fournit des recommandations précises pour l'entretien, et en cas de doute, un contrôle par un spécialiste est préférable.

L'équipement du motard joue un rôle clé dans la sécurité. Bottes, gants et protections aux genoux, épaules et coudes sont indispensables, tout comme une protection dorsale. Pour être bien visible, le port de vêtements clairs ou dotés de bandes réfléchissantes est recommandé. Enfin, un casque conforme à la norme ECE 22-05, en bon état et remplacé tous les cinq ans ou après un choc, est essentiel pour se protéger efficacement.

#### **Le port du casque est conseillé pour tous les cyclistes**

Au printemps, après être resté longtemps à l'arrêt, un vélo a besoin d'être nettoyé à l'eau avec une éponge et une brosse avant de reprendre la route. Pour éliminer les tâches tenaces, un produit spécialisé peut être utilisé. Cependant, l'utilisation d'un jet haute pression est à éviter, car l'eau pourrait pénétrer dans les paliers et endommager les roulements. Pour la finition, il est important de lubrifier la chaîne, les articulations du dérailleur, le mécanisme de changement de vitesses, les paliers du pédalier, les leviers de freins ainsi que la suspension de la selle. Il faut veiller à ce que la graisse n'entre pas en contact avec les plaquettes ou les disques de freins. Les pneus, qui perdent naturellement de l'air, doivent être regonflés selon les recommandations indiquées sur leur flanc. L'éclairage et les freins doivent être en parfait état de fonctionnement. La batterie des vélos électriques, après avoir été stockée séparément dans un endroit sec, doit être vérifiée. Si la charge n'a pas été maintenue entre 50 et 70%, il est nécessaire de la recharger pour atteindre au moins ce niveau de charge.

En Suisse, le port du casque est obligatoire uniquement pour les vélos électriques rapides, mais le TCS recommande son port pour tous les types de vélos. Un casque de qualité doit être conforme à la norme EN 1078 et remplacé tous les 5 ans, ou dès qu'il a subi un choc. Pour une meilleure visibilité, il est conseillé de porter des vêtements clairs ou réfléchissants.

#### **Préparez votre camping-car pour le printemps**

Avant de repartir pour la nouvelle saison de camping, il est important de vérifier certains aspects techniques du camping-car. Il convient de contrôler le niveau d'huile, la batterie, ainsi que la pression des pneus. Les



freins, le liquide de frein et le liquide de refroidissement doivent également être vérifiés, tout comme l'éclairage pour s'assurer qu'il fonctionne correctement. En plus de ces vérifications techniques, le réservoir d'eau et l'installation de gaz doivent être inspectés. Il est aussi essentiel que tous les documents obligatoires pour le camping-car soient présents à bord.

Il peut être utile de se baser sur les expériences de la saison précédente pour identifier les éléments qui ont manqué ou qui n'ont pas bien fonctionné, afin de pouvoir y remédier et garantir un départ serein pour la nouvelle saison de camping.

#### **Contact**

Jordan Girod, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | [jordan.girod@tcs.ch](mailto:jordan.girod@tcs.ch)

[www.presetcs.ch](http://www.presetcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

#### **Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.**

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers plus de 2000 collaborateurs et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose à plus de 1,6 millions de membres un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 361'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La centrale d'assistance ETI effectue en moyenne 63'000 interventions, dont près de 3500 évaluations médicales et 1300 rapatriements par an. TCS Ambulance est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 50 véhicules, 19 bases logistiques et plus de 35'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent 52'000 affaires juridiques et fournissent près de 10'000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour la sécurité routière en Suisse en développant des outils pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, en testant les infrastructures de mobilité et en conseillant les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 115'000 baudriers et 90'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 42'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 32 campings et environ 900'000 de nuitées touristiques, le TCS est le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 400 vélos-cargo électriques et 40'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2025.